

STATISTIQUES VITALES.

Statistiques vitales.—Au Canada, l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès est sous le contrôle des gouvernements provinciaux, et à l'heure actuelle, des méthodes différentes jointes, dans certaines provinces, à un défaut complet de statistiques, rendent impossible l'établissement, pour n'importe quelle série d'années, de taux annuels de naissances, de mariages ou de décès, pour le Dominion, pris en son entier. En Nouvelle-Ecosse ce n'est que récemment qu'on a commencé la publication des statistiques vitales annuelles, et l'on ne peut encore obtenir aucun rapport de ce genre pour la province du Nouveau-Brunswick.

Le tableau 23 indique cependant par provinces, (le Nouveau-Brunswick excepté), le nombre de naissances, de mariages et de décès de l'année 1911, suivant les derniers rapports des officiers d'état civil provinciaux. En se servant des chiffres du recensement de la population, en 1911, on a calculé les taux approximatifs de naissances, de mariages et de décès, par 1,000 individus de la population vivante, de même que l'excédent des naissances sur les décès. Le tableau 24 donne, pour 1911, le recensement de la population, le nombre des naissances, des mariages et des décès, l'excédent des naissances sur les décès, et l'augmentation naturelle par 1,000 de la population, pour les principales villes du Canada, tandis que le tableau 25 donne, par provinces, les taux de naissances et de décès, et l'augmentation naturelle par 1,000 de la population vivante, pour l'année de recensement terminée le 31 mars 1901, et pour l'année civile de 1911. Dans le tableau 23, les taux sont entièrement calculés d'après les rapports du recensement de 1901, tandis que pour 1911, ils le sont d'après les rapports provinciaux de naissances, de mariages et de décès, et d'après les rapports du recensement, en ce qui concerne la population. Les données pour le calcul des taux de 1911, venant entièrement des rapports du recensement, ne sont pas encore complètes.

Il faut avouer que, à certains points de vue, ces tableaux ne peuvent pas être regardés comme donnant des renseignements très dignes de confiance, et qu'on ne peut s'en servir qu'avec beaucoup de précaution. Une comparaison entre les deux périodes du Tableau 25 indique des différences notables dues en partie, sans doute, mais non entièrement, aux différences existant dans la nature des données d'après lesquelles ces taux ont été calculés. Les taux de naissance relativement élevés des provinces de Québec et du Manitoba peuvent s'expliquer, pour la première, par la fécondité bien connue de la population française, et pour la dernière, par le grand nombre de naissances se produisant parmi la population étrangère d'origine européenne, spécialement à Winnipeg et dans les autres villes où l'on a amélioré l'enregistrement des naissances. D'un autre côté, en Colombie-Britannique où le taux des naissances est relativement bas, on en attribue la cause au grand nombre de Chinois (19,568), de Japonais (8,537) et d'Hindous (2,292) habitant cette province, et dont la plus grande partie sont célibataires, tandis qu'il est également reconnu que parmi la population indienne, dont le nombre s'élève à 20,134, l'enregistrement des naissances n'est pas très parfaitement effectué. Le taux peu élevé de décès enregistré dans Sasakatchewan, en 1911, soit 5.54, laisse croire à des rapports imparfaits, surtout